Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque FIAT	Type 124 AC Sport C		iche d'homologation n <sup>o</sup> I <u>0310 02</u>	
MOYENS D'IDENTIFICATION "124 Sport" à l'arrière "124 AC" sur plaquette du constructeur  et devant le No du châssis "124 AC 000" devant le No du moteur"IGM 5035 0M" s. pl.  Numéro du châssis frappé à l'avant, sur l'auvent et sur plaquette Signe d'identification du moteur frappé à gauche, à l'avant sur le bloc, au-dessus filtre à huile Constructeur FIAT, Torino (I) Importateur FIAT (Suisse) SA, Genève					
CHASSIS Nombre d'essieux Direction gauche ou Frein de service hydrau Frein auxiliaire Frein stationnt. méc.à Transmission méc. t Blocage differ.  CARROSSERIE Forme	Nombre de roues 4 Entraîn droite Assistance alique, à disques, assistance Ralentisseur disques, câb.AR Frein pr. rencoute synchronisée Nom Crochet rem.	sté à dépression  m	MOTEUR Genr Marque FIA Type 124 Position ava Alésage 80 Cylindr. 143 CV-puiss. 90 Refroidissemen Bruit 85 d	en ligne Temps 4  T Carbur. ess.  AC 000  Int Nombre cyl. 4  Course 71.5  S8 cm <sup>3</sup> CV-Impot 7.32  (DIN) 6500 t/m	
	AV 1346 AR 1316 ge G 9.5 DR 10.5 //	Total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essie	165-13 eu 930 à 2	440 960 235 350 675 1310 680 1320 radiaux	

	l '				
Feux de route 2/ SIEM Avertisseur optique oui  Feux de croisement 2/ Bilux, asy Feux de position 2/ séparés  Feux de gabarit Feux de brouillard -  Avertisseur 1/ électro-pneum. (2-tons) kiv. sonore 98 (dB/B)  Essuie-glace 2/ électriques Lave-glace oui  Feux arrières 2/ combinés Catadioptres 2/ séparés  Feux stop 2/ combinés Feux de recul 2/ séparés  Eclair. plaque contr. au centre plaque forme haute/ANACESE Rétroviseur 1/ au centre en haut Indic. vitesse km/h  Indic. direction clign. 6/ avec lampe-témoin  Av blanc latér. Orange AR Orange	Forme de la carr. (selon véhicule)  Couleur (selon véhicule)  Places ass.: Total 5 ( 2 avant)				
Avert. clign. Lampes de travail  Feux complémentaires :					
** Amortissement du bruit :  a/ Silencieux d'aspiration marqué "I G M 4920 S"  b/ ler pot d'échappement marqué "I G M 4959 BS" et  c/ 2° pot d'échappement marqué "I G M 4920 AS"  Remplace FH CH 0310 02 du 28,3,1968					
Garantie du constructeur pour maxi remorquable = 800 kg					

(28.3.68) (28.1.1969)
Lieu et date de l'expertise
Genève, 24.5.67

La commission d'expertise